REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **21 septembre 2017**

Compte rendu affiché le **27 septembre 2017**

Date de convocation du Conseil municipal le **15 septembre 2017**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Monsieur Jacques ARCHER**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	36

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Nadia LAKEHAL, Yvan MARGUE, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Régis DUVERT, Josette PRALY, Stéphane BERTIN, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Batoul HACHANI.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Kaoutar DAHOUM à Jean-Michel DIDION, Fatma FARTAS à Muriel LECERF, Yvette JANIN à Stéphane GOMEZ, Antoinette ATTO à Pierre DUSSURGEY, Christine BERTIN à Marie-Emmanuelle SYRE, Christiane PERRET-FEIBEL à Philippe MOINE, Charazede GAHROURI à Sacha FORCA.

Membres absents excusés :

Membres absents : **Ahmed CHEKHAB, Morad AGGOUN, Bernard GENIN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO, Mustafa USTA**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI**

Objet :

17.09.0786
Communication sur la rentrée scolaire

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 25 SEP. 2017
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

RAPPORT DE MADAME LA MAIRE

Mesdames, Messieurs,

La démographie de notre ville s'accroît régulièrement. A la rentrée, nous accueillions dans nos écoles 7 145 élèves, soit 165 élèves de plus qu'en septembre 2016.

Nous avons 16 groupes scolaires, qui correspondent à 35 écoles, soit 19 maternelles et 16 élémentaires.

Du point de vue matériel, au prix d'un effort financier supplémentaire, nous avons pu assurer le dédoublement des classes de CP décidé par le gouvernement au mois de juin. Ainsi, cette année, Vaulx-en-Velin compte 82 CP et 5 CP/CE1.

Au total 40 classes ont été créées cette année.
32 créations de classes sont liées au dédoublement des CP ; les huit autres concernent, les élémentaires, Ambroise Croizat (2), René. Beauverie (1), Anatole Courcelles (1), Pablo Neruda (1), Henri Wallon (1), Federico Garcia Lorca (1) et la maternelle Ambroise Croizat (1).

Le dédoublement des CP en classes de 12 à 13 élèves a supposé la création de 32 classes réparties dans les 16 écoles élémentaires. Dans chaque école, une répartition des créations de classe dans les locaux existants a été organisée. L'Education Nationale a fait le choix d'organiser l'affectation des maîtres surnuméraires (« *plus de maîtres que de classes* ») pour 70 % de leur temps de travail.

Au 31 Août 2017, nos écoles accueillent 7 145 élèves dont 2 945 en maternelle, soit 126 classes, et 4 200 en élémentaire, soit 223 classes. Il est intéressant de mentionner que 219 enfants âgés de 2 ans sont accueillis.

Il y a 4 nouvelles Directions d'école : la maternelle Chat Perché, l'élémentaire Ambroise Croizat, la maternelle Jules Grandclément et la maternelle Henri Wallon.

La Municipalité a finalisé l'équipement en Tableaux Numériques Interactifs (TNI) et tablettes numériques de l'ensemble des 16 écoles élémentaires de la ville.

Pour les classes dédoublées des CP, il a été proposé d'attendre la mise en place de la nouvelle organisation. L'installation de tableaux numériques complémentaires pourra être prise en compte de manière globale avec le dédoublement des CE1 prévu pour la rentrée 2018.

Le montant des travaux de l'été dans les groupes scolaires s'est monté à 1,1 million d'euros.
Ils ont concerné la mise en sécurité (alarmes, signalisation, clôtures, portails, visiophones), des réparations, réfections, aménagements, réhabilitations, extensions, l'installation de systèmes de badges sur deux écoles pilotes (F. Garcia Lorca et P. Neruda), la climatisation des salles de classe de la passerelle à l'élémentaire F. Mistral, la maintenance et l'entretien courant…

Les données ci-après concernent l'ensemble des écoles de la Ville. Il est précisé que les agents de l'Espace Famille (guichet unique) continuent de saisir actuellement, sur le logiciel Concerto, de nombreux dossiers des familles renouvelant leur inscription pour l'année scolaire 2017-2018. Les inscriptions vont donc encore augmenter fortement pour les accueils périscolaires du soir, avec le démarrage des activités socio-éducatives le 2 octobre prochain.

A ce jour :

- Accueils périscolaires du matin : 316 inscrits (création d'un accueil à Henri Wallon) ; (comparatif rentrée 2016 : 217 inscrits, soit + 99. Total des enfants inscrits l'an dernier : 406).
- Restauration scolaire : 3 639 inscrits ; (comparatif rentée 2016 : 3 139 inscrits, soit + 500. Total des enfants inscrits l'an dernier : 5 087).
- Accueils périscolaires du soir : 3 175 inscrits (comparatif rentrée 2016 : 3 139 inscrits, soit + 36. Total des enfants inscrits l'an dernier : 4 348).
- Accueils le « *Mercredi tout est permis* » : 977 inscrits (comparatif rentrée 2016 : 388 inscrits, soit + 589. Total des enfants inscrits l'an dernier : 514).

Les crédits affectés aux écoles se décomposent ainsi :

- Les crédits d'investissement pour le mobilier scolaire : 75 400€
  - Commande de 7 kits de création de classe pour un montant de 31 900€ TTC.
  - Montant du mobilier scolaire pour les dédoublements de classe évalué à 43 500 € TTC.
- Les crédits de fonctionnement :
  - Crédits éducatifs : 190 185€
    - Pour les écoles élémentaires : 127 550€
    - Pour les écoles maternelles : 62 635€
- Rappel des crédits libres versés pour l'année 2017 : 163 660€
  - 3 520€ pour les fêtes d'école
  - 37 500€ pour les sorties de fin d'années des écoles maternelles
  - 122 640€ de crédit pour les maternelles et les élémentaires (forfait par enfant, assurance, RASED, classes spécialisées).

Pour mémoire, le budget (compte administratif 2016) consacré à l'éducation dans notre commune est de 23 909 467,61 € (8 133 792,94 € d'investissement et 15 775 674,67 € de fonctionnement) ce qui représente 52,64 % du budget total d'investissement et 23,69 % du budget total de fonctionnement.

La municipalité a fait le choix de conserver une ATSEM par classe, soit 126 postes. Tous les postes vacants sont pourvus. 101 postes d'agents d'élémentaire (hygiène et restauration) ainsi que 17 postes de gardien sont affectés dans nos écoles.

Sur le temps périscolaire, 33 référents contractuels ont été recrutés pour organiser les accueils des temps péri et extra scolaires. Le diplôme BAFD ou BEJEPS ou équivalent a été recherché. 33 animateurs contractuels à temps plein seront recrutés en septembre. Quelques 250 animateurs vacataires ont été recrutés pour la prise en charge des enfants le matin, le midi, le soir et les mercredis.

Une nouvelle tarification pour les services de restauration scolaire, classes découvertes et accueil du matin est applicable à compter du 4/09/2017 (CM du 18/06/2017) :

- Une échelle de barème unique avec 7 tranches et basée sur le quotient familial CAF.
- Les tarifs de la restauration et des classes découvertes sont inchangés : de 0,60€ à 3,50€ pour la restauration scolaire, de 3,70 € à 18,30 € pour les classes découvertes.
- Les tarifs de l'accueil du matin ont été revus pour faciliter l'accessibilité aux familles : de 0,50 € à 1,50 €.
- En cours d'élaboration : les outils et modalités de communication avec les familles.
  Cette nouvelle tarification semble appréciée par la plupart des familles (retour des agents du guichet unique).

Cette année sera lancée auprès des parents une concertation importante sur les rythmes scolaires. De cette consultation dépendront nos décisions.

Il convient d'ajouter, à titre d'information, que 3 700 collégiens et lycéens ont également fait leur rentrée dans les établissements de notre ville.

Notre action sur l'école, commencée en 2014, se poursuit conformément à la situation trouvée, à nos engagements et aux besoins de nos enfants et familles. Les nouveaux groupes scolaires en cours de réalisations et ceux en projet viendront compléter et parfaire les conditions d'acquisition des savoirs des jeunes Vaudais.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

➢ Donne acte de cette communication sur la rentrée scolaire.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Madame la Maire,

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Hélène GEOFFROY